



SELECTION D'UN EXPERT GENRE

Termes de référence

Novembre 2018

I - CONTEXTE D'INTERVENTION

1) Présentation de Acting For Life¹

Depuis 1973, Acting for Life place la question du développement économique territorial au cœur de son action par la mise en œuvre de projets, ancrés au sein des territoires, visant à renforcer l'économie des communautés, le niveau de compétences et la création de valeur à l'échelle locale et régionale.

Acting for Life contribue à l'émergence d'organisations locales porteuses de réponses adaptées au contexte locale en privilégiant 4 domaines d'interventions :

- L'accès et la gestion des ressources nécessaires à la production : permettre aux populations d'accéder aux ressources présentes sur leur territoire pour produire et générer une activité économique ;
- L'accès aux marchés des communautés locales par le développement des systèmes de production et de commercialisation : renforcer la fonctionnalité des filières, la création de valeur à l'échelle locale et l'engagement des autorités pour la défense des organisations productives locales et régionales ;
- *Focus de la présente expertise* : La formation et l'insertion socio-économique : soutenir des structures de formation et d'accompagnement pour faire émerger de nouvelles compétences dont l'économie locale a besoin pour se développer ;
- *Non-concerné par la présente expertise* : Le développement touristique durable : optimiser les bénéfices des retombées économiques du tourisme au profit des populations locales.

Le mode opératoire d'Acting for Life est particulièrement orienté vers le renforcement des compétences locales et régionales. Ainsi, en Afrique de l'Ouest et Amérique latine andine, Acting for Life identifie et apporte un soutien technique, financier et opérationnel à une cinquantaine de partenaires locaux mettant en œuvre les projets. Acting for Life a fait le choix de ne pas disposer de bureaux locaux afin de permettre aux organisations locales de prendre en main l'ensemble des enjeux des projets de développement.

Outre les enjeux de développement inhérents au projet, les équipes Acting for Life accompagnent les acteurs locaux et les organisations communautaires locales dans la construction d'une vision stratégique et d'outils de gestion adaptés à leur contexte, aux défis de pérennité de leur organisation en suivant 3 lignes de conduite :

- Favoriser un ancrage territorial avec la création et l'appui à la mise en réseau des organisations locales à l'échelle territoriale et régionale
- Appuyer les partenaires dans leur rôle d'animation territoriale
- Appuyer les partenaires dans la gestion technique, administrative et financière de projets

Au sein des programmes AFL, l'articulation entre les programmes appuyant l'agropastoralisme, le développement agricole et la formation insertion est encouragée. Cette articulation peut notamment être favorisée par des territoires d'intervention communs et par l'approche territoriale privilégiée par AFL. Les projets de territoire à dominante agropastorale développés plus anciennement par AFL

¹ Cf. Rapport d'activités 2017 en Annexe

en Afrique de l'Ouest peuvent servir de levier à l'intégration des problématiques FIP et de développement agricole. Si l'expertise devra se concentrer sur les projets concernant la formation et l'insertion professionnelle, elle pourra aussi dans une moindre mesure concerner l'accès au marché et la gestion des ressources naturelles (agropastoralisme et développement rural)

2/ Présentation des projets FIP menés par Acting For Life

Les objectifs opérationnels définis dans le cadre stratégique d'AFL pour la période 2015-2020 pour le pôle FIP sont les suivants :

- **Adapter** l'offre de formation à la demande des entreprises et aux potentialités économiques territoriales en privilégiant les secteurs primaires et secondaires ;
- **Renforcer** les centres de formation existants et favoriser au niveau local les partenariats entre ces centres et des ONG de développement ;
- **Développer** les transferts de compétences sud-sud et homologuer les différentes formations proposées ;
- **Favoriser** la pratique en valorisant les métiers des secteurs primaires et secondaires et accompagner la demande publique en milieu rural ;
- **Appuyer** la mise en place de filets sociaux et consolider les groupements économiques pour renforcer la résilience des artisans ;
- **Développer et consolider** les outils de suivi d'insertion.

En 2018 le portefeuille d'AFL dans ce domaine se concentre sur 4 pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Togo, Bénin) pour les projets suivants (cf. tableau) mais pourra être amené à évoluer en 2019.

Nom du projet	Pays	Partenaire local	Période du projet	Domaine	Montant total
PAMP Projet d'appui aux Métiers de la Pierre	Mali	PDCO/ETPBA	Sept.2015 - Déc 2018	Construction/ Bâtiment Protection sociale	635 000 €
READY Raising Employment Access and Development for Youth	Burkina Faso	TIN TUA OCADES/	Sept. 2017 – Août 2021	Electricité Plomberie Agriculture	3 100 000€
FIPEC Formation et Insertion Professionnelle des jeunes par l'Eco-Construction	Togo Bénin	GEVAPAF ACAD	Oct. 2017 – Sept. 2019	Construction / Bâtiment	270 000€
PROFIL Projet de Formation et d'Insertion Locale	Burkina Faso	Tin-Tua, RECOPA, ARFA	Janv. 2018 – Déc 2020.	Agriculture, Elevage et para-agricole	1 000 000€
T-PAMP Projet de transition du projet malien PAMP	Mali	APAPE/PH	Sept. 2018 – Août 2019	Construction / Bâtiment	60 000€
PAMPEC Projet d'appui aux Métiers de la pierre et de l'écoconstruction	Mali Togo Bénin	APAPE/PH ACAD GEVAPAF	Sept. 2019 Aout 21	Construction / Bâtiment	En cours de rédaction
	Sénégal	En cours d'identification	Semestre 1 2019 (2 ans)	Electricité Agriculture	En cours d'identification

Objectifs communs aux différents projets FIP d'AFL

AFL met en œuvre un ensemble de projets dont les principaux objectifs sont l'amélioration de l'accès des jeunes à la formation professionnelle, leur insertion professionnelle ainsi que la diversification de l'offre de formation dans le secteur secondaire en particulier. Ces projets s'ancrent dans les territoires grâce aux dispositifs de formation-insertion développés en articulation avec les acteurs locaux.

Structure partenariale des projets

Pour articuler formation et insertion, les projets s'appuient sur les centres de formation et les organisations de la société civile (OSC) en partenariat avec AFL.

- Le centre de formation est responsable de la formation et de l'équipe pédagogique concernée.
- L'OSC est en charge du suivi des jeunes en formation et post formation, du dispositif d'animation territoriale incluant l'identification et la réalisation des chantiers écoles, ainsi que la dotation matérielle de centres de formation et des jeunes.
- AFL apporte un appui technique et financier aux partenaires en matière de: articulation entre formation professionnelle et dynamiques économiques locales; contenus de formation (nouveaux curricula ou modules de formation); mise en œuvre de nouvelles modalités pédagogiques (chantiers-écoles notamment), formation de formateur·trice·s; équipements/infrastructure, matière d'œuvre; méthodologie de suivi-insertion ; ancrage territorial et institutionnel des dispositifs de suivi-insertion

Bénéficiaires

Près de 2500 apprenant·e·s sont ou seront bénéficiaires des projets en cours. Il s'agit majoritairement de jeunes de 16 à 25 ans de niveau brevet des collèges, issus prioritairement des zones rurales ou éloignés des centres de formation.

A ces bénéficiaires apprenant·e·s, s'ajoutent formateurs et formatrices, équipes pédagogiques dans une moindre mesure, œuvrant dans les centres de formations partenaires.

Type de formation mise en œuvre

Les cursus privilégiés sont d'une durée de 2 ans et sont diplômants et relèvent soit de l'enseignement technique (CAP/BEP) soit de la formation professionnelle (CQP/BQP). Les formations dispensées reposent d'abord sur la mise en œuvre de curricula existants qu'il s'agit de renforcer où de rendre disponible sur certains territoires : maçonnerie, électricité, plomberie et agriculture.

Toutefois la stratégie d'intervention a évolué en 2018, permettant la prise en compte progressive de plus bas niveaux par des formations courtes à la carte (projets PROFIL/READY) en lien avec l'éducation non formelle dans le domaine agricole, mais aussi vers des formations spécialisées certifiantes de 6 mois (construction) qui permettent d'élargir le public cible.

L'accès des jeunes filles à ces formations peut être important (34% dans le projet PAMP) mais reste très disparate selon les territoires et les filières.

Actions mises en œuvre

i) Favoriser l'accès et la réussite des jeunes en formation professionnelle en créant des conditions optimales pour le déroulement de la formation. L'objectif est l'amélioration des résultats scolaires et la diminution de l'absentéisme/ l'abandon. Il s'agit donc ici d'apporter un soutien financier et matériel aux élèves afin de minimiser l'impact des contraintes financières et socio-économiques sur le déroulement de la formation :

- prise en charge intégrale ou partielle de leurs frais de scolarité, des frais liés à l'hébergement, restauration.
- dotation en « kits outils/équipement/intrants » qui leur seront livrés dès le démarrage de la formation afin de familiariser les élèves à leur utilisation pratique et faciliter leur insertion professionnelle sans attendre la fin de la formation

ii) Les centres de formation partenaires sont des établissements existants, privés (Mali, Burkina) comme publics (Burkina, Togo Bénin). Le renforcement des centres porte sur les équipements/infrastructures, sur la matière d'œuvre, les ressources humaines, les programmes, les nouvelles modalités pédagogiques, la formation de formateurs, le suivi de la formation et des jeunes, la mise en relation avec les acteurs économiques et institutionnels etc. Dans une optique de diversification des compétences, AFL renforce également l'offre de formation existante par l'élaboration et l'intégration de nouveaux modules tels que ceux du photovoltaïque dans l'électricité bâtiment. AFL travaille pour cela avec les institutions régionales et nationales de formation professionnelle pour la reconnaissance de ces programmes et leur certification officielle selon les normes en vigueur (Référentiel de formation et certification selon la méthodologie de l'approche par compétence – APC).

iii) Une des spécificités de l'intervention d'AFL porte sur l'intégration de la question de l'insertion dès le démarrage de la phase de formation. Les élèves sont dotés personnellement en équipements et outillages utilisés dans le cadre de la formation sur plateau technique et chantier-école. Ceci permet de réaliser des chantiers rémunérateurs et de se constituer un réseau sans attendre la fin de la formation². L'identification et la réalisation de chantiers-écoles³ supports à la formation sont mises en œuvre selon plusieurs formats pour s'adapter aux opportunités des secteurs d'activités concernés. L'intervention prévoit l'articulation et la mise en relation avec les dispositifs existants (formation à l'entrepreneuriat, informatique, stages de perfectionnement, accès aux kits matériels...) ainsi que la facilitation de l'accès à des chantiers rémunérateurs et à des formalités administratives (formalisation GIE).

iv) Les projets tentent de s'ancrer et d'influencer l'environnement économique. En effet les investissements réalisés dans le cadre de commandes publiques ou institutionnelles constituent autant de possibilités de chantiers-écoles ou chantiers rémunérateurs pour les jeunes formés. Pour cela, au-delà de la synergie des acteurs et programmes encouragé par AFL, il s'agit de proposer des mesures visant à orienter la commande publique des collectivités vers les jeunes formés par le projet ou vers l'utilisation des matériaux locaux.

² Cf. Note technique FIP Alternance informelle en Annexe .

³ Cf. Note technique Chantier-école en Annexe

II – DESCRIPTION DE L’INTERVENTION

Les projets FIP menés par AFL, principalement dans le secteur primaire et secondaire, sont confrontés dans tous les pays d’intervention aux inégalités entre jeunes femmes et jeunes hommes. Ces inégalités se retrouvent aussi bien dans l’accès à la formation, que dans le maintien en formation ou encore l’accès au marché du travail et peuvent être résumées comme suit :

- Inégalités dans l’accès et le maintien en formation professionnelle, à mettre en lien avec les faibles taux de scolarisation pour les filles
- Des formations professionnelles ségréguées
- Des taux d’emploi plus faible pour les femmes
- Une plus grande précarité des emplois occupés par les femmes
- La concentration des femmes dans certains secteurs et notamment des secteurs à «valeur moindre»
- La ségrégation verticale – ou la concentration des femmes dans des niveaux hiérarchiques moindres

Fort de ce constat, une réflexion stratégique sur la prise en compte de ces inégalités dans les projets FIP doit être élaborée, testée afin de renforcer l’objectif d’AFL de promouvoir le développement et l’égalité de tous.

Cette réflexion serait cependant incomplète si elle ne concernait que les jeunes et les projets de FIP menés par AFL et ses partenaires. La présente expertise a donc vocation à enclencher également une réflexion interne plus large sur ce sujet.

Objet de l’expertise

L’objectif général de l’expertise vise au développement d’une stratégie de l’approche genre dans la mise en œuvre des projets FIP en appuyant AFL à mener une réflexion sur ces projets en cours. En parallèle, elle vise à mener une réflexion globale en interne sur les modes de fonctionnement de la structure

Objectif spécifiques :

1/ Appuyer AFL dans la définition d’une stratégie et d’actions concrètes permettant l’intégration d’une approche genre dans la mise en œuvre des activités FIP.

2/Définir des recommandations pour l’intégration de l’approche genre dans le projet associatif

Modalités d'intervention

1/ La réalisation de l'objectif 1 devra représenter environ 80% de l'expertise. (35 jours)

Pour réaliser l'objectif 1, l'expert·e devra :

- Analyser les projets FIP d'AFL en lien avec AFL, la littérature sur le genre et la FIP, et des bonnes pratiques d'autres structures intervenant dans les pays en développement⁴.
- Animer des ateliers/rencontres avec les partenaires locaux FIP (Burkina, Mali, Togo, Bénin) et acteurs locaux identifiés afin de questionner ensemble les projets en cours, compléter l'analyse de l'équipe et définir des recommandations ou améliorations stratégiques. Ces rencontres pourront inclure des visites d'expériences, des sessions de sensibilisations, formations etc.
- Réaliser le bilan des rencontres et recommandations
- Appuyer et si possible suivre la mise en œuvre/test de certaines recommandations dans le cadre des projets en cours ou l'intégration de ces orientations dans les nouveaux projets FIP
- Réaliser en lien avec AFL la stratégie, diffusable, sur l'approche genre dans les projets FIP d'AFL

La réalisation de cet objectif pourra impliquer :

- Partenaires locaux
- Equipe FIP AFL
- Equipe AFL extérieure au pôle FIP

2/ La réalisation de l'objectif 2 devra représenter environ 20% de l'expertise. (8 jours)

Pour élaborer ces recommandations, l'expert·e devra :

- Réalisation d'un diagnostic rapide de notre fonctionnement et gouvernance interne sur la base d'entretiens et rencontres avec l'équipe et les instances de direction.
- Restitution et validation de ce diagnostic à l'ensemble d'AFL
- Formulation de recommandations

La réalisation de ce livrable impliquera :

- Equipe FIP AFL
- Equipe AFL extérieure au pôle FIP
- Instances de Direction et membre du CA

Tout en se basant sur des connaissances théoriques et conceptuelles du genre et de l'approche genre dans la mise en œuvre de projets de coopération internationale, de l'emploi et de la formation professionnelle, l'expert·e formulera des recommandations pragmatiques, réalistes et adaptées tant aux enjeux français que ouest-africain.

⁴ A noter qu'une recherche bibliographique a déjà été réalisée par l'équipe FIP, il s'agira donc d'éventuellement compléter ces recherches

Les livrables attendus

Livrable 1 : Une stratégie adaptée aux projets FIP permettant une meilleure prise en compte des inégalités est élaborée.

Livrable 2 : Formulation de recommandations pour l'intégration de l'approche genre dans le projet associatif

Les deux livrables seront remis à AFL sous format électronique. Les livrables resteront la propriété d'AFL qui en assurera elle-même la diffusion.

III- EXPERTISE REQUISE

L'expert·e sera amené à se déplacer dans deux zones d'intervention :

- Dans le respect des règles de sécurité mises en place par Acting For Life (se conformant aux recommandations du Ministère français des affaires étrangères), l'expert·e sera amené·e à se rendre dans les pays d'intervention des projets AFL FIP à savoir Bénin, Togo, Mali et Burkina Faso et pouvant inclure le Sénégal en 2019.
- L'expert·e sera également amené·e à rencontrer l'équipe d'AFL dans ses locaux (Le Bourget, 93350).

Qualifications et compétences requises pour l'expertise

Le profil attendu est celui d'une consultance ou d'une équipe d'expert·e·s couvrant les domaines suivants :

- Connaissance et expérience professionnelle dans le domaine du genre, notamment dans la mise en place de diagnostics organisationnels genre et définition d'approche stratégique genre
- Expérience en matière de la solidarité internationale
- Références similaires à la présente mission avec d'autres Organisations de la Société Civile.
- Capacité d'animation et de concertation avérée en France et dans un pays en développement

Le/la/les expert·e·s devra/devront :

- Avoir au moins une formation universitaire de niveau maîtrise (bac+4) ou équivalent
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 8 ans en Afrique de l'Ouest
- Disposer de connaissance et expérience professionnelle dans le domaine de la formation professionnelle et de l'emploi en Afrique
- Maîtriser la langue française

VI – CALENDRIER DE SELECTION ET MISE EN ŒUVRE DE L’EXPERTISE

Calendrier de mise en œuvre à titre indicatif

	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept
Rencontre AFL Analyse des projets FIP	x								
Rencontres partenaires en Afrique de l’Ouest		x	x	x					
Propositions d’actions				x					
Test des propositions					x	x	x		
Bilan								x	
Rendu livrable 1 et échanges AFL pour version définitive									x
Diagnostic interne AFL	x	x	x	x	x	x			
Restitutions diagnostic						x			
Rendu livrable 2 et échanges AFL pour version définitive									x

Calendrier

- Diffusion de l'appel à candidature : 19 novembre 2018 ;
- Date limite de dépôts des offres : 10 décembre 2018 à 17h (heure française, GMT+1) ;
- Réponses données aux expert·e·s : 21 décembre 2018 après éventuels entretiens entre le 17 et le 20/12;
- Mise en œuvre de l’expertise : du 7 janvier 2019 au 30 septembre 2019
- Remise version provisoire du livrable 1 : 1 septembre 2019 au plus tard
- Remise version provisoire du livrable 2 : 15 septembre 2019 au plus tard
- Remise version finale des deux livrables : 30 septembre 2019 au plus tard

V – SELECTION

Procédure de sélection du consultant et critères de sélection

Le choix du/de la/des expert·e·s sera effectué par AFL.

Les candidats soumissionnaires doivent envoyer leur proposition technique et financière, par mail, à Clélia Roucoux et Laura Lionnet (croucoux@acting-for-life.org et lionnet@acting-for-life.org) **avant le 10 décembre 2018.**

Le devis présenté doit inclure un calendrier d'intervention comprenant **un minimum de 30 jours travaillés** (préparation/ mission terrain / rencontres partenaires et AFL, analyse et rédaction) **dans la limite budgétaire maximum de 28 000 euros**, toutes dépenses comprises, à l'exception des billets d'avion qui seront pris en charge par AFL. Les frais d'organisation des ateliers interne ou avec les partenaires sont pris en charge par AFL.

Les candidats soumissionnaires doivent également indiquer le pays dont ils sont ressortissants en présentant les preuves habituelles en la matière selon leur loi nationale (N° d'enregistrement + copie du passeport ou de la carte nationale d'identité).

Les critères de sélection porteront notamment sur : l'expérience des candidats ; la compréhension des TdR; la qualité de l'offre technique et financière ; le respect du calendrier proposé ; le respect du budget et le sérieux de l'offre financière suffisamment détaillée

Documents à présenter par le consultant

Les consultants invités à soumissionner devront fournir les éléments suivants :

a) Une offre technique comprenant :

- Une note de compréhension des termes de référence, de la présentation de la méthodologie et de l'approche genre envisagée
- Les références, CV et expériences du/de la/des expert·e·s. Si constitution d'équipes : la répartition des responsabilités entre les membres.
- Le calendrier prévisionnel d'intervention

b) Une offre financière comportant le budget global (Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

Modalités contractuelles

Le candidat soumissionnaire doit attester que :

- il n'a commis aucun acte susceptible d'influencer le processus de réalisation du Projet au détriment du Bénéficiaire et notamment qu'aucune Entente n'est intervenue et n'interviendra.

la négociation, la passation et l'exécution du contrat n'a pas donné lieu et ne donnera pas lieu à un acte de corruption tel que défini par la Convention des Nations Unies contre la corruption en date du 31 octobre 2003. Ces clauses seront également introduites dans le contrat signé avec le/la candidat·e retenu·e.

VI – DOCUMENTS JOINTS :

- Rapport d'activités Acting For Life 2017